

# Jean III, 22 à IV, 3 parle-t-il d'un baptême administré par Jésus?

Autor(en): **Gander, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 148

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380498>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### JEAN III, 22 à IV, 3 PARLE-T-IL D'UN BAPTÊME ADMINISTRÉ PAR JÉSUS ?

---

Deux manuscrits syriaques, celui de Cureton (c.) et celui de la pshitô (p.) grecs, rapportent que le Christ baptisa, lors de sa venue en Judée, avec ses disciples. Et ils le font de telle sorte qu'il semble encore que Jésus ne le pratiqua qu'à la manière du Baptiste : baptême d'eau par immersion ; « parce qu'il y avait là beaucoup d'eau », est-il dit au v. 23. Mais le manuscrit du Sinaï (s.), lui, ne relate pas que Jésus aurait baptisé en Judée ; au contraire, il montre Jésus venu pour exercer son ministère messianique. Et il souligne uniquement que cela lui assurait une action religieuse plus importante que celle de son précurseur. En effet, dans le texte sinaïtique de Jean III, 22, on n'a pas affaire aux deux radicaux différents de *ʿethaphak*/διατρίβειν et de *ʿa<sup>c</sup>med*/βαπτίζειν, mais à une seule et même graphie répétée dans l'une et l'autre phrases coordonnées, v. 22 b et c. Certes, une pareille graphie unique est susceptible d'une double ponctuation, puisqu'elle comprend, comme troisième radicale, une lettre qui, avec le point supérieur, se lit « r » et, avec le point inférieur, « d » : *ʿmr* ou *ʿmar*/διατρίβειν et *ʿmd* ou *ʿmad*/βαπτίζειν. Mais la seule ponctuation qui entre réellement en considération dans notre texte est celle de *ʿmar*/διατρίβειν, en 22 c comme en 22 b, car le propre des langues sémitiques, et spécialement de l'araméen, c'est le parallélisme ; et il y a, au fait, parallélisme de l'une de ces deux phrases coordonnées à l'autre.

On doit ici faire une remarque : Les manuscrits Σ c. et p. ont remplacé le premier *ʿmar* par *ʿethaphak*/διατρίβειν, parce que *ʿmar*

est complexe et qu'<sup>2</sup>*ethaphak*) (*Etpa<sup>c</sup>al* de *hphak* l'explicite. On voit effectivement, dans la racine de <sup>c</sup>*mar*, l'idée de séjour. Mais il y a plus, et notamment : 1° verbe <sup>c</sup>*mar* : « venir faire quelque chose quelque part comme un voyageur <sup>(1)</sup>, réédifier une ville, un pays, une maison, etc. » <sup>(2)</sup> ; 2° substantif m. <sup>c</sup>*mouryô* : « l'habitation <sup>(3)</sup>, l'instauration, l'édification <sup>(4)</sup> ». Or, ce *Etpa<sup>c</sup>al* de *hphak* exprime simplement la nuance de répétition du *Pa<sup>c</sup>el* au passif, ou mieux au moyen <sup>(5)</sup>. Et il veut dire, d'une manière précise : « aller et venir, faire des tours ou des tournées <sup>(6)</sup> ; faire quelque chose, avoir une occupation, *exercer une activité, s'acquitter d'un mandat ou d'une mission* » <sup>(7)</sup>. Par conséquent, pour ce qui est de la venue de Jésus en Judée, ce qu'exprime le <sup>c</sup>*mar* du  $\Sigma$  s. et ce qu'explicite le <sup>2</sup>*ethaphak*/διατρίβειν des c. et p., c'est l'action, la prédication, et en un mot le *ministère* de ce Maître à tel ou tel endroit ; et cela avec la nuance d'une mission de réédification, à savoir de la Maison de Dieu, ce qui est éminemment une tâche messianique.

L'idée à laquelle nous avons affaire est ainsi celle d'exercer son ministère ; car, une telle formule, appliquée au Christ, signifie bien les allées et venues dans cette contrée, soit la mission messianique de réédifier la Maison de Dieu en Judée par Jésus. Et tout le parallélisme de la pensée de Jean III, 22 a, b et c revient à ceci : On commence par dire que Jésus vint en Judée avec ses disciples ; ce qui est une première phrase, 22 a. Puis on précise qu'il y exerçait son ministère, évidemment comme il l'avait déjà fait en Galilée ; ce qui est une première phrase coordonnée, 22 b. Enfin, on spécifie qu'il l'exerçait avec ses disciples ; ce qui est une seconde phrase coordonnée, 22 c. En français, la traduction revient donc à quelque chose de très simple : « Après cela, Jésus <sup>(8)</sup> vint en Judée en compagnie de ses disciples pour y exercer son ministère avec eux ».

<sup>(1)</sup> Gen. IV, 20.

<sup>(2)</sup> G. BAR-HEBRAEUS, *Chron. Eccl.* ed. J. B. Abbeloos et T. G. Lamy, Lovanii, 1872, § 359 ; *Bibl. Orient.*, rec. J. S. ASSEMANUS, Romae, 1719-28, II, 26.

<sup>(3)</sup> Mc. V, 3, vers. harkl.

<sup>(4)</sup> *Bibl. Orient.*, III, 217, II, 1, 594.

<sup>(5)</sup> Cf. R. DUVAL, *Gramm. syr.*, Paris, 1881, § 193.

<sup>(6)</sup> Cf. Gen. III, 24, Jug. VII, 13, Job xxxvii, 12.

<sup>(7)</sup> Luc XIX, 13,  $\Sigma$  c., Rom. II, 1, 2, 3, II Cor. I, 12.

<sup>(8)</sup> Dans le s., on lit exactement *mrn*, « notre Seigneur », mais, sur ce point de dénomination, il va de soi qu'on peut user du nom, attesté d'ailleurs par les autres manuscrits : Jésus.

Il appert maintenant que la conjecture imaginée par Merx ne se justifie pas qui ponctue le s. en <sup>c</sup>mar, dans la première phrase coordonnée, et en <sup>c</sup>mad, dans la seconde. Merx assimile en effet le *wtmn<sup>c</sup>mr bw<sup>o</sup>* du Σ s. au καὶ ἐκεῖ ἐβαπτίσαστο grec, qui est précisément ici une traduction fautive. Et il conclut sans motif suffisant en disant qu'on peut remplacer ce moyen par le passif : ἐβαπτίσθη (1). Mais c'est une tout autre correction textuelle qu'il convient d'effectuer. Sur la base de la ponctuation araméenne telle que nous venons de la reconstituer dans le s. : <sup>c</sup>mar — <sup>c</sup>mar, on doit lire, dans les autres témoins néotestamentaires plus récents que lui : Σ c. : *wtmn mthphk* (2) *bw<sup>o</sup> wmtphk* (3) <sup>c</sup>mbwn.

Σ p. : *wtamon methaphak* (2) *bw<sup>o</sup> wmethaphak* (3) <sup>c</sup>amboun.

Γ (4) : καὶ ἐκεῖ διέτριβεν (5) καὶ διέτριβεν (5) μετ'αὐτῶν.

Le problème de Jean IV, 1 se résout désormais tout seul : Le Σ s. y rapporte purement et simplement ce que nous venons de reconnaître comme étant originel : « Il (Jésus) faisait davantage de disciples que Jean » ; un point, c'est tout ! Il ne s'agit aucunement de la seconde action relatée en ces termes dans les manuscrits Σ c. et p. postérieurs : « Il faisait et baptisait davantage... » Ici également on n'a donc qu'à mettre en note comme *ktibb* ce qui est défectueux dans les c. et p., ainsi que dans le Γ, relativement au prétendu baptême administré par Jésus en Judée, en reportant dans le texte ce que renferme le s. On obtient ainsi : Σ c. : *tlmydwbh<sup>c</sup> bd bw<sup>o</sup> sgy (mn) ywchnn*. Σ p. : *talmidé sagiyé<sup>c</sup> bad yatir men youchanon*. Γ : Ἰησοῦς πλείονας μαθητὰς ποιεῖ ἢ Ἰωάννης.

Quant au verset qui suit, Jean IV, 2, on voit du même coup qu'il n'appartient pas non plus à la formulation ou à la rédaction première du texte et qu'il faut conséquemment l'en enlever tout entier. D'ailleurs, on l'a pressenti, à preuve l'opinion de Cullmann qui estime que ce v. « n'est peut-être qu'une glose rectificative introduite après coup » (6). Certes, il figure dans le Σ s. lui-même qui

(1) Cf. A. MERX, *Die vier kanon. Evang.*, Berlin 1911, II, 2.

(2) On est justifié de conserver ce verbe en tant qu'une explicitation que les Σ c. et p. ont cru pouvoir donner au <sup>c</sup>mar complexe du s.

(3) Le *bw<sup>o</sup>* n'a pas besoin d'être répété dans une coordonnée à une première phrase ou membre de phrase à l'imparfait, dans laquelle cet auxiliaire se trouve déjà (cf. R. DUVAL, *ibid.*, § 335c.).

(4) Γ = (texte) grec.

(5) A bien prendre dans le sens d'exercer son ministère, comme nous l'avons vu.

(6) O. CULLMANN, « La Signification du baptême dans le Nouveau Testament », *Revue de Théol. et de Philos.*, 1942, p. 121, note 1.

remonte généralement au delà de la grande recension catholique du texte grec, jusque vers 200 (1). Mais nous savons qu'il s'est aussi glissé, dans ce témoin araméen vétuste, des passages postérieurs au début du III<sup>e</sup> siècle. Celui-là en est tout bonnement un exemple. Et, comme l'introduction erronée dans le texte de Jean IV, 1 de cette leçon du baptême administré par Jésus appelait automatiquement un correctif, on le formula naturellement en observant qu'à vrai dire ce n'était pas Jésus qui baptisait, mais ses disciples. Ensuite cette correction passa dans le texte du s. lui-même, parce qu'elle constituait un passage supplémentaire officiellement enregistré et qu'on désira y faire concorder, jusqu'à ce trait, les diverses parties de notre péricope avec celles des autres témoins textuels.

Reste la conjoncture d'Oscar Holtzmann qui remplace, en Jean III, 25, le mot de 'louδαίου par 'Ιησοῦ (2). Tout s'inscrit véritablement en faux contre cette hypothèse. D'abord, pour la forme, aucun témoin textuel ne l'autorise. La seule autre leçon attestée et, nous semble-t-il, meilleure que celle d'un Juif, est celle des Juifs, soit le pluriel au lieu du singulier. Ensuite, pour le fond, nous avons établi que cette péricope de Jean III, 22 à IV, 3 ne mentionnait pas du tout un baptême administré par Jésus. Or, la dispute en question dans ce verset 25, entre les disciples de Jean et un, ou mieux des Juifs, se rapporte à un sujet de « purification ». Et, dans une discussion dont les interlocuteurs sont pour une part des disciples du Baptiste, il va de soi qu'une telle notion de purification ne peut désigner, à la façon juive, qu'un rite pareil à celui du baptême d'eau du Baptiste. Il est donc clair que cette conjecture d'Holtzmann n'est pas fondée et qu'il faut bien garder ici la leçon reçue, en la mettant peut-être simplement au pluriel. Et, corollairement, nous pouvons conclure qu'on n'est pas fondé non plus à supposer avec Goguel que le texte primitif de cette péricope relatait pour finir une rupture entre Jésus et Jean (3).

(1) Cf. R. DUVAL, *Littérat. syr.*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1907, p. 39.

(2) Cf. O. HOLTZMANN, *Job. Evang.*, Darmstadt, 1889, p. 210, cf. BALDENSPERGER, *Prol. d. IV Evang.*, p. 66; KREYENBÜHL, *Evang. d. Wahrheit*, Berlin, 1901, I p. 595; J. GRILL, *Untersuch... d. 4. Evang.*, I, Tübingen, 1902, p. 8, n. 2; LOISY, *IV<sup>e</sup> Evang.*, Paris, 1921, p. 171.

(3) Cf. M. GOGUEL, *Jean-Baptiste*, Paris, 1928, p. 92. Aujourd'hui, ce savant est moins catégorique touchant la trace, dans le 4<sup>e</sup> Evangile, d'une rivalité entre les disciples de Jésus et ceux du Baptiste. Cf. *La Naissance du Christianisme*, Paris, 1947, p. 396 et n. 3.

Même si l'on retient la suggestion de Goguel de ne considérer comme originels que les versets III, 22, 23, 25, 27, IV, 1 et 3 <sup>(1)</sup>, le sens n'en est que plus clair : Jésus vint en Judée pour y exercer son ministère messianique avec ses disciples (III, 22). Jean y baptisait encore par immersion, à Hénon, précise-t-on, près de Salim, où se trouvait suffisamment d'eau (III, 23). Une dispute surgit entre les johanniques et des Juifs sur le baptême administré par le Baptiste, c'est-à-dire, probablement, sur sa légitimité et sur les craintes qu'inspiraient particulièrement aux chefs religieux juifs ses répercussions messianico-politiques dans les masses (III, 25). Le Baptiste y coupe court en affirmant qu'on ne peut avoir reçu que ce que Dieu a donné ; soit, en ce qui le concerne, le pouvoir de préparer le chemin au Messie par ce baptême d'eau (III, 27). Jésus apprend que les pharisiens sont nantis de la nouvelle qu'il fait réellement, comme Messie, davantage de disciples que Jean, son simple précurseur (IV, 1). Et, voyant la persécution s'abattre déjà sur le Baptiste, il prévoit qu'il en sera à plus forte raison ainsi de lui, et il se résout à la seule solution : repartir de la Judée pour la Galilée (IV, 3).

\* \* \*

Notre conclusion est donc nette : la relation de Jean III, 22 à IV, 3 ne comprend nullement la mention d'un baptême administré par Jésus, et encore bien moins d'un baptême d'eau semblable au rite johannique. Elle ne parle que de la venue du Christ en Judée pour y accomplir son ministère messianique, alors que le Baptiste lui en préparait encore le chemin.

Burtigny, le 15 septembre 1947.

G. GANDER.

(1) *Jean-Baptiste*, p. 91.